

# FORMULAIRE D'EXTENSION SUR UNE LIGNE SCOLAIRE D'UN ABONNEMENT DÉPARTEMENTAL RÉMI ZEN

VOTRE PHOTO

(Photo d'identité obligatoire pour ceux ne disposant pas d'une carte JV MALIN Rémi)

## PARTIE À REMPLIR PAR LE TITULAIRE DE LA CARTE (En lettres capitales)

Mme  M. Nom <sup>(1)</sup> : \_\_\_\_\_  
Prénom <sup>(1)</sup> : \_\_\_\_\_ Né(e) le <sup>(1)</sup> : \_\_\_\_\_  
N° <sup>(1)</sup> : \_\_\_\_\_ Adresse <sup>(1)</sup> : \_\_\_\_\_  
Code postal <sup>(1)</sup> : \_\_\_\_\_ Ville <sup>(1)</sup> : \_\_\_\_\_  
Téléphone fixe : \_\_\_\_\_ Portable <sup>(1)</sup> : \_\_\_\_\_  
E-mail <sup>(1)</sup> : \_\_\_\_\_

Numéro de carte JV MALIN Rémi (pour les détenteurs d'une carte) : .....  
Ligne(s) empruntée(s) <sup>(1)</sup> : ..... Commune de montée <sup>(1)</sup> : .....  
Point de montée <sup>(1)</sup> : .....  
Point de descente - Nom établissement scolaire (hors 1er degré) <sup>(1)</sup> : .....  
Date de début de l'abonnement souhaitée <sup>(1)</sup> : .....

Liste des lignes scolaires sur le site internet sur : TRANSPORTS SCOLAIRES > MON CAR EN TEMPS RÉEL  
(Pour recevoir les infos réseau, n'oubliez pas de cocher les cases en-dessous dans l'encadré vert)

### Je soussigné(e), (pour les mineurs, nom et prénom du représentant légal)

Nom <sup>(1)</sup> : \_\_\_\_\_  
Prénom <sup>(1)</sup> : \_\_\_\_\_

Certifie l'exactitude des informations ci-dessus

## CHOIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL OU MENSUEL (Cocher votre choix)

### ABONNEMENT MENSUEL CAR RÉMI ZEN

Paiement au comptant (53,50 €)

Nombre de mois d'utilisation : .....  
Total coût abonnement : .....

### ABONNEMENT ANNUEL CAR RÉMI ZEN <sup>(2)</sup>

Prélèvement bancaire (53,50 € x 10 mois)

Paiement au comptant (535 €)

### ABONNEMENT MENSUEL CAR RÉMI JEUNE ZEN

Paiement au comptant (25 €)

Nombre de mois d'utilisation : .....  
Total coût abonnement : .....

### ABONNEMENT ANNUEL CAR RÉMI JEUNE ZEN <sup>(2)</sup>

Prélèvement bancaire (25€ x 10 mois)

Paiement au comptant (250 €)

## SIGNATURE DU TITULAIRE OU DU REPRÉSENTANT LÉgal

- J'accepte les conditions de traitement de mes données à caractère personnel
- J'accepte de recevoir les offres et informations commerciales Rémi
- J'accepte de recevoir des informations par e-mail et/ou SMS relatives au réseau de transport Rémi
- Je joins un RIB (uniquement pour le prélèvement bancaire des abonnements annuels) + pièce d'identité <sup>(1)</sup>

<sup>(1)</sup> Le traitement du dossier peut être retardé si les pièces justificatives et les données sont incomplètes.

<sup>(2)</sup> Les abonnements annuels ne sont pas disponibles à ce jour pour Rémi 28 et Rémi 41

Date et Signature précédée de la mention «Lu et approuvée»

Cadre réservé à l'instruction par l'administration

Date transmission de la demande au gestionnaire : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_

Décision : Accord  Refus  Date décision : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_

Formulaire à rendre sur place ou par courrier aux adresses suivantes :

Rémi 18 : Agence Rémi 10-12 place Juranville 18 000 Bourges  
Rémi 28 : Chartres Pôle d'échange (COMPA) 28 000 Mainvilliers  
Rémi 36 : Gare routière 7 bis rue Bourdillon 36 000 Chateauroux  
Rémi 37 : Agence Rémi 26 rue Charles Gille 37 000 Tours

Rémi 41 : Gare de Blois Rémi Cars 70 boulevard Daniel Dupuis 41 000 Blois  
Rémi 45 : Gare routière d'Orléans Rue Marcel Proust 45 000 Orléans

Ce formulaire n'est pas destiné aux élèves bénéficiant du transport scolaire gratuit qui doivent s'inscrire sur :

<https://www.remi-centrevaldeloire.fr/transports-scolaires/inscriptions/>

## MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA (À remplir & signer par le titulaire du compte)

Mme  M. Nom (\*): \_\_\_\_\_  
Prénom (\*): \_\_\_\_\_ Né(e) le (\*): \_\_\_\_\_  
N° (\*): \_\_\_\_\_ Adresse (\*): \_\_\_\_\_  
Code postal (\*): \_\_\_\_\_ Ville (\*): \_\_\_\_\_  
Téléphone fixe : \_\_\_\_\_ Portable (\*): \_\_\_\_\_  
BIC (\*): \_\_\_\_\_ Paiement : Récurrent, le 8 de chaque mois  
IBAN (\*): \_\_\_\_\_

En signant ce mandat, vous autorisez Transdev Loiret Mobilités à envoyer des instructions à votre banque pour débitier votre compte et votre banque à débitier votre compte conformément aux instructions de TLM. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Identifiant du créancier : FR82ZZZ882689

Date & signature

## EXTRAIT DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ABONNEMENT ANNUEL

### 1. Conditions d'Utilisation

Conformément au règlement du transport scolaire régional, les conditions d'utilisation des abonnés sur lignes scolaires sont les mêmes que les usagers non ayants droit non scolaires à savoir :

- Les demandes d'inscription ne pourront être traitées qu'au moment où l'ensemble des effectifs seront connus et affectés à un service, le cas échéant à une période post rentrée. Elles seront priorisées selon la date d'arrivée ;
- La demande d'inscription devra être faite en amont et l'utilisation ne pourra être effective qu'après validation de la demande ;
- L'abonnement vaut pour l'offre actuelle à savoir sous réserve d'un point d'arrêt et d'un circuit existant et sans circulation pendant les vacances scolaires ;
- L'accessibilité PMR sur les lignes scolaires n'est pas garantie.

### 2. Paiement

L'abonnement est souscrit auprès des délégataires missionnés par la Région (Transdev ou RD Berry). Le payeur peut être différent de l'abonné titulaire. Il doit obligatoirement être majeur. Le paiement a lieu au moment de l'achat de l'abonnement. Pour les abonnements annuels, les mensualités sont prélevées à partir du 8 de chaque mois. En cas de rejet de prélèvement ou de chèque, l'abonnement est immédiatement suspendu. Des frais bancaires seront ajoutées à la somme due. La régularisation doit être effectuée directement auprès des délégataires mandatés avant la fin du mois concerné.

### 3. En cas de perte, vol, dysfonctionnement de la carte

En cas de perte, vol ou dysfonctionnement de la carte sans contact Rémi, contactez le 0.806.70.33.33

### 4. Résiliation du contrat à l'initiative du payeur

Résiliation possible pour les abonnements annuels, uniquement en cas de décès de l'abonné ou du payeur, mutation professionnelle hors du département. La demande doit se faire par lettre recommandée avec accusé de réception au service Client Rémi.

### 5. Résiliation à l'initiative de Rémi

En cas de deux impayés successifs. Rémi se réserve le droit de refuser toute nouvelle demande d'abonnement à un payeur ou un abonné dont le contrat a déjà été résilié pour fraude établie ou défaut de paiement.

### 6. Le remboursement

Le remboursement est calculé au prorata des sommes versées.

### 7. Responsabilités du payeur et de l'abonné

Les conditions générales s'imposent à la fois au payeur et à l'abonné.

Retrouvez le règlement complet sur [www.remi-centrevaldeloire.fr](http://www.remi-centrevaldeloire.fr)

## PROTECTION & UTILISATION DE VOS DONNÉES PERSONNELLES

En sa qualité de Responsable de Traitement, la Région Centre-Val de Loire collecte et traite vos données personnelles dans le respect de la réglementation en vigueur en matière de protection des données personnelles.

Les informations collectées dans ce formulaire sont destinées d'une part à l'inscription, au suivi et à l'amélioration de la qualité des services en matière de transport scolaire, à la gestion de la billettique dans le cadre de l'accès au transport scolaire. De la responsabilité propre aux délégataires routiers ce formulaire permet par ailleurs la gestion du paiement de l'abonnement et, après consentement, l'envoi d'informations commerciales sur le réseau REMI.

Ce traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public dont est investie la Région Centre-Val de Loire.

Les destinataires des données, dans la stricte limite de ce qui est nécessaire à l'accomplissement de leurs fonctions, sont :

Pour les délégataires routiers : la Direction Financière, la Direction Informatique, la Direction Marketing ;

Pour la Région Centre Val de Loire : la Direction des Transports et Mobilités Durables, les prestataires billettiques, l'éditeur du logiciel de gestion du transport scolaire.

Les données recueillies sont conservées pendant 5 ans à compter de la collecte des données.

Conformément à la Réglementation en vigueur, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification de vos données personnelles ainsi que de celui d'en demander l'effacement (droit à l'oubli). Vous disposez également du droit de vous opposer au traitement de vos données et d'en obtenir la limitation ou la portabilité dans la mesure où cela est applicable, sous réserve des motifs légitimes impérieux dont pourrait justifier la Région Centre-Val de Loire pour conserver vos données.

Ces droits peuvent être exercés directement en justifiant de votre identité auprès du DPO de La Région Centre-Val de Loire :

[contact.rgpd@centrevaldeloire.fr](mailto:contact.rgpd@centrevaldeloire.fr) Vous disposez par ailleurs du droit de saisir la Commission Nationale

de l'Informatique et des Libertés (CNIL), 3 Place de Fontenoy – TSA 80715 – 75334 PARIS CEDEX 07,

de toute réclamation se rapportant à la manière dont La Région Centre-Val de Loire collecte et traite vos données.